

**DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DE L'ÉTANG-SALE**

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 28 MARS 2008 A 18 HEURES

**PROCES-VERBAL**

--ooOOoo--

INFORMATION DU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE  
L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

**1 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL -  
PJ/REGLEMENT INTERIEUR**

A l'unanimité/ le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur

**2 - DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL -  
ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil décide de confier au Maire pour la durée de son mandat, les délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT et d'autoriser, en cas d'empêchement du Maire, l'intervention du 1er Adjoint uniquement, au titre de la suppléance prévue à l'article L2122-17 du CGCT

**3 - DELEGATION AU MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL - ARTICLE L2122-22-16 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES**

A l'unanimité (5 abstentions) le Conseil donne délégation au Maire pour intenter au nom de la Commune les actions en justice ou pour défendre la commune dans des actions intentées contre elle, l'habilite à désigner, le ou les avocats susceptibles d'assurer la défense des intérêts de la commune, autorise en cas d'empêchement du Maire, l'intervention du 1er Adjoint uniquement au titre de la suppléance prévue à l'article L2122-17 du CGCT.

#### **4 - MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Après un vote à bulletin secret, la Commission d'Appel d'Offres est composée comme suit :

Président : Le Maire ou son représentant le 1er Adjoint

Membres avec voix délibérative :

Titulaires : Axel HOARAU - Béatrice ROBERT – Luco HONORINE - Guy PAYET - Vincent DEFAUD

Suppléants: Denise LEPELIER - Iréna DIJOUX - Philippe BOIVIN - Yolaine COSTES – Françoise HOARAU

Membres avec voix consultative : les personnes prévues par les dispositions de Code des Marchés Publics

#### **5 - MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE CONSULTATION POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

Après un vote à bulletin secret, la Commission de Consultation pour les Délégations de Service Public est composée comme suit :

Président : Le Maire ou son représentant le 1er Adjoint

Membres avec voix délibérative :

Titulaires : Axel HOARAU - Béatrice ROBERT – Luco HONORINE - Guy PAYET - François HOARAU

Suppléants: Denise LEPELIER - Iréna DIJOUX - Philippe BOIVIN - Yolaine COSTES – Vincent DEFAUD

Membres avec voix consultative : les personnes prévues par les dispositions de Code des Marchés Publics.

#### **6 - FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer à 10 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS étant entendu qu'une moitié sera nommée par le CM et l'autre par le Maire

## **7 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Après un vote à bulletin secret, le Conseil d'Administration du CCAS est composé comme suit :

Titulaires : J. Jack MOREL - Béatrice ROBERT – Alain GRONDIN - Jasmine DELGARD - J. Pierre BRUNET

## **8 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU THEATRE ET DE L'ANIMATION DE L'ETANG-SALE**

Après un vote à bulletin secret, le Conseil d'Administration du Théâtre est composé comme suit :

Conseillers Municipaux: Claude TROTET – Sonia LAPIERRE - Yanis MAILLOT - Edmée VISNELDA - Patricia VITRY

Personnalités extérieures : M. Annick LEBRETON - Michard BENARD - Tony LEPINAY - Eric HOARAU

## **9 - DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CIVIS**

Après un vote à bulletin secret, le Conseil d'Administration de la CIVIS est composé comme suit :

Titulaires : J. Claude LACOUTURE - Axel HOARAU - Yolaine COSTES - Denise PARVAYE - Iréna DIJOUX

Suppléants: J. Jack MOREL - Béatrice ROBERT - Patricia VITRY - Guy PAYET - Alain GRONDIN

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J. Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **10 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SODEGIS**

Après un vote à bulletin secret, le Conseil d'Administration de la SODEGIS se compose comme suit:

Titulaire : Axel HORAU

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J.Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **11 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS**

Après un vote à main levée, le conseil syndical du Syndicat Mixte de Pierrefonds se compose comme suit :

Déléguées titulaires : Mmes Béatrice ROBERT et Yolaine COSTES

Délégués suppléants : MM. Clarel CALPETARD et Janus SAVIGNY

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J.Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **12 - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CAISSE DES ECOLES**

Après un vote à bulletin secret, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles est composé comme suit :

Titulaires : Patricia VITRY - Solange RIVIERE

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J. Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **13 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE SIMON LUCAS**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité absolue, Mme Patricia VITRY, M. J. Jack MOREL et Mme Denise LEPELIER sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration du Collège Simon Lucas

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J.Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **14 - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DU SPANC DOTE E DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité absolue, MM. Maximin LUCAS et Luco HONORINE sont désignés pour faire partie du Conseil d'Exploitation du SPANC

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J. Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPELIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **15 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE DU SUD)**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité absolue, MM. Maximin LUCAS, délégué titulaire et Paul JOURDAN, délégué suppléant sont désignés pour représenter la Commune au sein de la Commission Locale de l'Eau

MM HOARAU Fabrice - BRUNET J. Pierre – DEFAUD Vincent et Mme HOARAU Françoise et LEPERLIER Bernarde ont déclaré ne pas prendre part au vote

## **16 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A LA SAPHIR**

Ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, Monsieur Philippe BOIVIN est désigné comme représentant titulaire de la Commune au sein de la SAPHIR

## **17 - FIXATION DU NOMBRE ET DESIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres à sept, accepte la proposition du Maire pour la représentation des Associations locales et procède à la désignation des membres du CM.

Après un vote à bulletin secret, la CCSPL est composée comme suit :

Conseillers Municipaux : Maximin LUCAS – Yolaine COSTES - Béatrice ROBERT

Représentants d'associations : KAFE GRYE - ADPL - OFFICE DU TOURISME

## **18 - DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION (SIDELEC)**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. Clarel CALPETARD est désigné délégué titulaire et M. Henri Claude LEPERLIER délégué suppléant au sein du comité syndical du SIDELEC

## **19 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DU SUD DE LA REUNION**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. J. Jack MOREL est désigné délégué titulaire et Mme Béatrice ROBERT déléguée suppléante au sein du Conseil d'Administration de la Mission Locale du Sud

## **20 - DESIGNATION DU DELEGUE DE LA VILLE DE L'ETANG-SALE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA REUNION (E.P.F.R)**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. Luco HONORINE est désigné délégué titulaire et M. Guy PAYET délégué suppléant au sein l'Etablissement Public Foncier de la REUNION

## **21 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE POUR SIEGER A L'AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA REUNION (ADIL)**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. Luco HONORINE est désigné délégué titulaire et M. Guy PAYET délégué suppléant au sein de l'ADIL

## **22 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE POUR SIEGER AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. Luco HONORINE est désigné délégué titulaire et M. Guy PAYET délégué suppléant au sein du CAUE

## **23 - DESIGNATION D'UN ELU ET DE SON SUPPLEANT POUR LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU PARC NATUREL DES HAUTS**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. Paul JOURDAN est désigné délégué titulaire et M. Philippe BOIVIN délégué suppléant au sein du Parc National des Hauts

## **24 - FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS APPELES A SIEGER AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le nombre de représentants du personnel à 5 titulaires / 5 suppléants et le nombre de représentants désignés par l'autorité territoriale à 5 titulaires / 5 suppléants

## **25 - CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION (CDG) - CONSEIL DE DISCIPLINE ET DE RECOURS - REPRESENTATION DES COLLECTIVITES**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) M. J. Jack MOREL est désigné comme représentant de la Commune au sein du conseil de Discipline et de Recours du Centre Départemental de Gestion

## **26 - MISE EN PLACE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE**

Après un vote à main levée et ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés (5 abstentions) Mme Edmée VISNELDA est désignée en qualité de Conseillère Municipale en charge des questions de défense

*L'affaire inscrite au n° 19 de l'ordre du jour joint à la convocation du Conseil Municipal et relative à position d'une liste de contribuables à la direction des services fiscaux pour la mise en place de la commission Communale des Impôts Directs a été retirée de cet ordre du jour.*

*En conséquence, les affaires suivantes portant les n° 20 à 27, ont été reclassées du n° 19 au n° 26*